

CI000304

L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES SYSTEMES  
D'ELEVAGE

-----

Par O. TOURE.

Sociologue, ISRA, D/Systemes.

I N T R O D U C T I O N .

L'**éthnologie** s'est constituée au XIXe siècle comme science des sociétés "primitives", en rupture partielle avec les perspectives historiques de la sociologie, qui étudie les sociétés "civilisées". Une certaine ambiguïté, imputable à l'**ethnocentrisme** colonial, a donc marqué dès l'origine le projet des sciences de l'homme, notamment en Afrique. Elle s'estompe à l'heure actuelle, avec la réhabilitation de la discipline historique et la remise en perspective historique des études sociales.

Cette ambiguïté n'a cependant pas été absente des premières recherches consacrées aux systèmes pastoraux en Afrique, qui furent d'abord le fait des ethnologues, et se trouvèrent par là-même en partie déterminés par le contexte de l'époque.

Si l'approche s'est ensuite diversifiée avec l'entrée en scène des historiens, géographes et anthropologues, pour l'essentiel l'orientation des recherches ne s'est guère modifiée. Les travaux des uns et des autres ont pour dénominateur commun une certaine indifférence vis-à-vis des soubassements techniques de l'élevage. C'est donc en rupture avec toute recherche appliquée que s'est constituée la recherche sur les systèmes d'élevage africains. Cette non prise en compte des perspectives de développement pastoral est manifeste dans les travaux des pionniers (**DUPIRE, GALLAIS, BERNUS**).

A l'inverse, la recherche zootechnique et vétérinaire se **voulant d'abord** et avant tout opérationnelle, s'est préoccupée surtout d'améliorations techniques. Elle a porté son effort sur l'étude des races locales, de leur pathologie et la

mise au point de méthodes de lutte appropriées. Les objectifs qu'elle s'est assignés, notamment en matière de protection sanitaire du cheptel, ont été largement atteints.

Il convient de rappeler ici qu'en dépit de l'existence de **thérapeutiques** traditionnelles -ou d'un art vétérinaire traditionnel comme on voudra- l'élevage africain était une activité éminemment aléatoire en raison des "fléaux habituels qui anéantissaient des troupeaux entiers, (...) dont les vieux **Peul évoquent** les retours considérés comme cycliques. (...) Par exemple les épidémies de peste bovine qui prélevaient de 75 à 100 % des effectifs balayaient tous les 20 - 25 ans l'Afrique Sahélienne, du Nil à l'Atlantique. Ainsi la tradition conserve le souvenir du quasi-anéantissement du cheptel ouest-africain en 1828, 1866, de 1891 à 1893 du Tchad au Soudan, de 1915 à 1917, puis de 1919 à 1920 du Niger au Sénégal" (GALLAIS, 1972).

Le développement de l'action vétérinaire a permis une protection plus efficace des animaux, et par là même un accroissement sans précédent du cheptel.

Au contact des sociétés d'éleveurs, les vétérinaires de l'époque ont pu de plus, acquérir une connaissance empirique approfondie des systèmes d'élevage, sans toutefois établir un lien entre leur pratique et la recherche sociale. A ne s'intéresser trop souvent qu'à la dimension technique des problèmes (santé animale, hydraulique pastorale, etc...), la recherche appliquée n'a pas toujours évité le risque de perdre de vue le pasteur ou plutôt les groupes humaines qui assurent la gestion du troupeau, à la fois moyen de production et bien consommable mais aussi valeur sociale et forme d'accumulation de la richesse.

L'orientation de la recherche sociale, plus fondamentale et académique, a induit l'erreur inverse. En focalisant toute l'attention sur les pasteurs et sur l'analyse des structures et du fonctionnement des sociétés pastorales, l'on a oublié de prendre en compte l'activité d'élevage, les modalités de son exercice et les contraintes qui entravent son développement.

Une autre caractéristique de l'approche ethnologique des systèmes d'élevage africains est d'avoir opéré une spécialisation en ce qui concerne les champs d'étude. Le choix s'est presque toujours porté sur les systèmes pastoraux, excluant par là même les systèmes d'élevage sédentaire du champ d'investigation. A cela deux raisons majeures :

- La première renvoie à la spécificité des rapports des peuples pasteurs à leur environnement. Il est bien connu, en effet que ces peuples sont plus attachés à leur bétail qu'à la terre, même si l'agriculture constitue souvent une composante non négligeable de l'économie et procure la majeure partie des subsistances. Dans ces sociétés là, la propriété collective du sol ne détermine pas les rapports entre producteurs. Ce sont au contraire les rapports noués entre les individus dans le cadre de la production pastorale qui déterminent les conditions de l'accès au sol et les formes d'appropriation des ressources exploitées en commun (BONTE, 1977).

Si l'élevage joue un rôle prépondérant dans ces sociétés où l'accès à la terre est libre et la mobilité forte (la résidence comme les champs sont périodiquement transférés <sup>1</sup>), c'est parce que le bétail constitue non seulement une forme privilégiée d'accumulation de la richesse, mais surtout le fondement matériel indispensable de toutes les négociations sociales (en vue de l'établissement de relations d'alliance, d'obligation ou de soutien entre les individus et les familles, de coopération dans le travail etc).

- La seconde raison tient au fait qu'à la faveur de leur mobilité permanente, les peuples pasteurs ont eu une histoire événementielle plus tumultueuse, donc plus riche que celle des communautés d'agro-pasteurs sédentaires. L'histoire des communautés peul du Ferlo comme celle des sociétés Touareg et Bororo témoigne de nombreux contacts entre les pasteurs et les populations sédentaires environnantes. Ces relations ont revêtu des formes différentes, tantôt pacifiques et orientées vers les échanges commerciaux, tantôt belliqueuses.

Les recherches entreprises sur les sociétés pastorales ne présentaient guère d'intérêt pour l'administration coloniale. La raison en est que les choix économiques opérés par le colonialisme français en Afrique ne concernaient que les équipements et le développement des cultures commerciales.

"Ce n'est qu'assez longtemps après l'installation de l'Administration française en A.O.F. que les pouvoirs publics se sont intéressés à l'élevage. Les gouvernants portèrent d'abord leur attention sur l'organisation administrative du Territoire, la création de routes, de ports, de voies ferrées, le développement de l'agriculture, etc..., toutes activités qui paraissent plus immédiatement utiles" (FEUNTEUN, 1955).

---

(1).- Les pasteurs du Ferlo considèrent que "Le Peul n'a pas de résidence fixe. Il s'installe là où il peut trouver des pâturages".

Le trait marquant des sociétés pastorales, en liaison avec la mobilité permanente de leurs membres, est un attachement très prononcé à leur liberté. Peuples souvent guerriers, les pasteurs ont conservé leurs traditions d'indépendance et mis en oeuvre des stratégies multiformes de résistance à la colonisation, puis à l'action administrative.

En s'intéressant aux sociétés pastorales, les pouvoirs publics ont cherché en tout premier lieu à s'assurer le contrôle politique de ces populations insaisissables. Dans leur finalité première, les programmes de sédentarisation mis en oeuvre visent à accélérer une intégration à laquelle les pasteurs restent relativement réfractaires.

Loin de promouvoir un développement socio-économique intégré du secteur pastoral et des autres activités et possibilités locales, les efforts entrepris à l'époque coloniale ont porté presque uniquement sur la transformation de l'environnement et l'amélioration de la santé animale.

De ce fait, la production pastorale n'a fait l'objet que de mesures indirectes : vaccinations de base et **équipement** hydraulique.

Au Sénégal, les conditions d'exploitation de l'ancien "désert du **Ferlo**" ont été profondément bouleversées à partir de 1950 par la création d'une série de forages profonds à exhaure mécanique. Ces ouvrages qui réalisent un maillage raisonné à l'époque à partir des connaissances sur l'élevage pastoral, sont généralement distants de 25 à 40 km. L'infrastructure hydraulique mise en place a offert aux pasteurs la possibilité d'une exploitation pérenne des pâturages, limitant ainsi la mobilité pastorale.

L'aménagement de ces points d'eau a été faite selon des principes tendant à uniformiser et à-harmoniser l'exploitation des parcours. Or le mouvement de fixation des pasteurs **Peul** dans la région du Ferlo s'est amorcé à un moment où les mesures de protection sanitaire ont favorisé un accroissement important du cheptel. Très vite, on assista à une densification de l'espace pastoral, qui n'a pas manqué d'engendrer une rupture progressive de l'équilibre homme - animaux - ressources, rupture précipitée par les épisodes de sécheresse qui se sont **SUC-**cédés depuis les années 70.

Comme le craignait déjà **FEUNTEUN (1955)**, le **Ferlo**, parti de la **si**tuation "de l'herbe, pas d'eau" dans la **période** d'avant les forages allait en **arr**iver en quelques **décennies à** la situation inverse : "de l'eau, pas d'herbe". **Nul** doute, en effet, que la pénurie des ressources fourragères ne constitue **actuellement** le problème clé auquel l'élevage **sahélien sénégalais** est confronté. Ici comme en bien d'autres régions du Sahel, le système **d'élevage** extensif semble **parvenu** au bout de sa logique...

Les autres investissements **réalisés à l'époque** coloniale ont concerné l'aménagement de pistes **à** bétail. L'objectif de ces programmes est de faciliter les transferts d'animaux des zones de production du Sahel vers les centres urbains du Sud, en aménageant notamment des points d'eau permanents, des marchés et des postes de contrôle sanitaire le long des axes de transhumance et de commerce.

L'effet conjugué des diverses mesures mises en oeuvre (politique de stabilisation des populations, développement des actions sanitaires, de la **monéta**risation et d'un marché spéculatif du bétail) a puissamment contribué à transformer les systèmes de production et, au-delà, les relations sociales nouées autour des activités d'élevage.

Il convient toutefois de **préciser** d'une part que la monétarisation de **l'économie** pastorale reste encore limitée, et d'autre part que les divers produits animaux s'intègrent de façon différente dans les circuits marchands. Tout se passe comme si, pour l'économie de marché, **l'élevage** n'était intéressant que dans la mesure où il peut assurer la production de viande **nécessaire** à l'alimentation des centres urbains. Toute l'action des pouvoirs publics est marquée par cette tendance à réduire le développement de l'élevage à la production de viande en vue de l'approvisionnement des centres urbains.

A la suite des graves crises écologiques qui affectent les pays sahéliens depuis le début des années 1970, les Etats ont pris conscience de la nécessité de mettre en oeuvre des programmes de **modernisation** de l'élevage. Les communautés pastorales se trouvent de plus en plus impliquées dans les projets de **développe**ment ambitieux dont l'objectif est la transformation des systèmes de **production** traditionnels pour faire face **à** deux impératifs : l'augmentation de la production intérieure de viande, souvent déficitaire, et la résolution des difficultés qu'éprouve l'élevage dans des zones en proie **à** une crise écologique persistante.

Si du point de vue économique l'élevage est actuellement l'objet d'un intérêt accru et d'interventions extérieures multiples, sur le plan scientifique

également un second souffle a **été** donné à la recherche sur les systèmes d'élevage. Un nouveau courant sociologique de travail et de réflexion se fait progressivement jour, qui fonde sa démarche sur une approche intégrée des systèmes de production et des **systèmes** sociaux.

L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE : INTERET ET PROBLEMATIQUE.-

L'originalité de la démarche sociologique actuelle est de n'être plus une approche sectorielle. Elle se fonde, au contraire, sur la nécessité d'une compréhension globale des systèmes de production et pour y parvenir, elle s'attache à décrire et à analyser les **conditions** de réalisation des grandes fonctions (**résistance**, production, consommation et accumulation) et les modalités d'articulation des sphères correspondantes. Son apport essentiel est de procéder à une intégration des différentes approches disciplinaires (économie, histoire et sociologie) en se rapprochant des disciplines techniques (pastoralisme, zootechnie...).

L'utilité d'une telle approche est manifeste. Comment peut-on en effet comprendre et intervenir sur un **système** de production déterminé, si l'on ne saisit pas correctement **les** stratégies mises en oeuvre par les producteurs concernés, leurs objectifs, et leurs contraintes notamment celles qui découlent de cette complexité sociale ? De même l'analyse historique, c'est-à-dire l'étude de l'évolution des formes d'organisation sociale de la production est indispensable pour saisir les évolutions en cours, sur lesquelles les projets de développement veulent influencer.

C'est pourquoi l'approche sociologique implique que les systèmes de production soient envisagés **comme** des systèmes dynamiques, inscrits dans le champ de l'histoire. En situant les systèmes de production dans leur perspective historique, l'analyse sociologique permet non seulement de mieux comprendre les phénomènes actuels, mais aussi d'envisager l'avenir.

Quelle est la problématique centrale de la recherche sociologique sur les **systèmes** d'élevage ? Il s'agit de comprendre comment les différents éléments qui concourent à la production pastorale sont liés entre eux par un mode de fonctionnement particulier. Tenter de montrer que le système de production est articulé sur le système social, le système politique, le système culturel et comment l'ensemble de ces **systèmes** assure la reproduction de la société, telle est la voie explorée par la recherche sociologique sur les **systèmes** d'élevage.

Deux niveaux d'entrée **privilégiés** permettent d'avancer sur cette voie : celui du groupe social d'abord, ensuite celui du groupe familial de production.

GROUPE SOCIAL ET ESPACE PASTORAL.-

Nous avons indiqué plus haut que le mode de vie des pasteurs et la nature de leur système économique ne permettent pas l'établissement de liens **très** étroits entre les producteurs et une terre agricole. Les pasteurs se sentent le plus souvent liés à l'ensemble du territoire sur lequel ils évoluent.

C'est le groupe social le plus large (la communauté) qui assure la gestion des ressources que comporte le territoire exploité. La nécessaire mobilité des troupeaux et la diversité des milieux exploités imposent une réglementation des droits d'accès aux ressources en eaux et aux pâturages. Cette réglementation, plus ou moins stricte selon les régions tend le plus souvent à **garantir l'accès** de l'ensemble du bétail réparti entre les unités familiales de production aux ressources indispensables à l'entretien des troupeaux : l'eau et le **parcours**.

On notera à propos des sociétés **d'agro-pasteurs** sédentaires que pour l'essentiel ce sont les mêmes types de règles qui s'appliquent, dans des situations pourtant bien différentes. L'élevage s'y pratique selon le principe de la gestion domestique des troupeaux. Chaque groupe familial assure collectivement la gestion économique de son cheptel sous l'autorité du chef de famille. Mais c'est généralement à un niveau plus élevé, celui de la communauté villageoise que se règle souvent la gestion des parcours : ici encore, l'espace pastoral rejoint le territoire géré par le groupe **social**.

Divers systèmes de structuration de l'espace garantissent l'existence d'un espace pastoral au sein du terroir villageois. Les droits d'accès à ces ressources naturelles sont fixés et réglés collectivement.

L'intégration des systèmes d'élevage dans les agro-systèmes villageois n'est cependant **pas** sans poser des problèmes. Ainsi, par exemple, les **systèmes** agro-pastoraux du Nord de la Côte-d'Ivoire sont actuellement confrontés à des mutations radicales. Les transformations intervenues au niveau agricole (extension des surfaces cultivées, diversification des types de sols mis en **valeur**, dislocation des blocs et dispersion des champs, allongement de la durée de la saison agricole et raccourcissement **généralisé** des jachères) ont provoqué une forte réduction des ressources fourragères réellement accessibles au **bétail** en saison des cultures.

L'agencement des terroirs traditionnels s'est **profondément** modifié au détriment de l'élevage qui, **paradoxalement s'avèrent** moins mobile que l'**agri-**culture (**LANDAIS, 1983**). Le même **phénomène** de réduction de l'espace pastoral s'observe en pays **seerer** au **Sénégal**. L'**évolution** en cours (forte croissance **démo-**graphique, éclatement des unités de production, extension des surfaces **agricoles** favorisée par l'utilisation de la culture attelée) **y** a provoqué la mobilisation de la quasi-totalité de l'espace **à** des fins agricoles. Des conséquences notables s'ensuivent au niveau des systèmes de production de l'élevage et probablement, au niveau des effectifs animaux détenus par les villageois.

Si dans les sociétés agro-pastorales **l'on** assiste généralement **à l'ins-**tauration d'une concurrence de plus en plus **aigüe** entre agriculture et élevage pour l'espace, rien de tel n'avait été décrit jusqu'à une date récente pour les systèmes pastoraux, qui ne semblaient soumis **à** aucune contrainte foncière.

**Il** ne fallait pour autant pas en conclure que l'espace pastoral consti-  
tuait une immensité sans pôle ni limites. Le territoire pastoral est un espace structuré et polarisé, comportant des parcours souvent soumis **à** des dynamiques différentes. Il est en outre à l'échelle du Sahel, de plus en plus colonisé par les agriculteurs.

Chez les **Peul** du Ferlo, la gestion ancienne des parcours de caractérisait par un mouvement pendulaire entre le waalo (parcours de décrue) et le diéri (parcours de dunes). Ce système de transhumance waalo/diéri permettait d'utiliser pour le mieux les possibilités limitées du milieu naturel par la valorisation de la diversité écologique. Les deux zones offraient alternativement de bon pâturages et de l'eau en abondance, de sorte que les besoins du cheptel en matière d'alimentation et **d'abreuvement** étaient satisfaits en toute saison.

Zone tampon entre le Djolof et la vallée du fleuve Sénégal, le diéri constituait une région refuge, un espace de sécurité pour les pasteurs. Les réserves de parcours de la zone offraient aux **Peul** la possibilité de mettre leurs troupeaux à l'abri des **rezzou** qui étaient l'oeuvre des fractions guerrières Maures, des chefs Wolofs ou des groupes **Peul** rivaux.

Le déploiement actuel de la population dans cette région révèle une répartition ordonnée selon les fractions, chacune d'elles occupant une portion de territoire (couloir de transhumance) délimitée. Ces zones de peuplement étaient polarisées, sur le **Diéri, par** les ressources en eau et les meilleurs pâturages **d'hivernage.**

Ces territoires, qui définissent des zones appartenant en propre aux différents groupes, et contrôlés par eux, ne constituent cependant pas des espaces clos, ni géographiquement, ni socialement. On notera que la **structure** résidentielle des groupes est déterminée par la logique de l'optimisation de l'exploitation des parcours. Il **n'y** a pas d'agrégation de la population, car une concentration des troupeaux entraînerait la dégradation de **l'environnement**. Comme le montre l'exemple du Ferlo la dispersion et la mobilité de la population constituent encore souvent les traits marquants des sociétés pastorales (1).

La population **Peul** du Ferlo se répartit en une multitude de petits campements disséminés autour des forages. L'instabilité de l'inscription territoriale et la forte tendance à la dispersion des groupes humains **n'entraînent** cependant pas une anarchie dans l'occupation de l'espace. Les différents groupes couvrent les aires de desserte des forages avec une répartition relativement ordonnée selon les fractions et les lignages.

Les campements connaissent en saison sèche des déménagements successifs qui représentent "**des** ajustements permanents correspondant à l'estimation que l'éleveur effectue de son environnement en fonction des besoins de son cheptel (...). L'installation successive de plusieurs campements selon un **cycle** lent permet un desserement relatif des troupeaux et évite ainsi les trop fortes charges pastorales locale" (SANTOIR, 1983).

Dans le Ferlo, le système de structuration de l'espace est actuellement très lâche et ne comporte aucune contrainte majeure. "**La** brousse (**ladde**) appartient à tous. Il n'existe aucun droit coutumier autorisant un pasteur à interdire l'accès d'une zone de pâturages à d'autres". Les pérégrinations des troupeaux dans l'aire des forages revêtent un aspect désordonné, particulièrement en saison sèche. On est bien en présence d'une véritable anarchie des itinéraires contrastant avec l'utilisation progressive et ordonnée qui s'observe dans le Gourma **Malien** (BARRY et al., 1983).

Dans cette région sahélienne, la rupture des liens de dépendance anciens a mis progressivement fin depuis le début du **siècle** au contrôle politique des fractions dominantes sur leurs dépendants sans pour autant perturber directement le contrôle social qui s'est instauré à propos de l'accès aux ressources naturelles. **La** gestion de l'espace et l'accès aux ressources se fondent toujours sur

---

(1).- Une sorte de pulsation saisonnière **regroupement/dispersion**, commandée à la fois par les ressources en eau et les impératifs sociaux, est souvent observée au Sahel.

l'appropriation par les fractions des points d'eau correspondant à des zones **d'influence** politique et exprimant un contrôle social de l'espace.

La perte de la main d'oeuvre servile qui a suivi l'émancipation des captifs a souvent, en d'autres **lieux, profondément** retenti sur les systèmes de production pastoraux.

Ayant mis en évidence certains caractères généraux de l'organisation et de l'utilisation de l'espace pastoral, nous **concluerons** cette section par quelques remarques méthodologiques. En réalité, la sociologie ne propose aucune méthode spécifique pour étudier les relations société/espace. Elle emprunte aux géographes la méthode consistant d'abord à repérer qui est où, quel espace est utilisé, par quel groupe ; ensuite à décrire et à analyser les règles d'appropriation et d'accès aux ressources naturelles et les stratégies de pouvoir mises en oeuvre pour faire appliquer ces règles. Le repérage cartographique et les enquêtes de terrain constituent des outils privilégiés pour de telles recherches.

LES GROUPES FAMILIAUX. DE PRODUCTION. ; UNITE D'OBSERVATION ET D'ANALYSE.-

Chaque société a son organisation socio-familiale propre. Comprendre comment une société s'organise pour accomplir les fonctions vitales de production, de consommation et d'accumulation est souvent une condition indispensable de l'efficacité de toute intervention. Pour obtenir des résultats probants, il faut en effet agir sur les niveaux où se prennent les décisions.

La détermination des unités socio-économiques de base peut donner lieu à des "erreurs de visée!" en raison de la multiplicité des centres de décisions dans les sociétés rurales africaines.

L'expérience montre que l'habitat constitue une variable de choix pour le **repérage** des unités **économiques**. Savoir qui habite où et avec qui ne permet certes pas de définir d'emblée l'unité économique de base, mais fournit un repère indispensable pour sa localisation.

L'unité de résidence.

L'unité de résidence se définit comme "le groupe de personnes qui partagent un même espace d'habitation, séparé des autres par une frontière visible (mur, palissade en tiges de mil, espace vide . . . )" (GASTELLU, 1980). La résidence est un niveau privilégié de la vie de relation. En effet l'individu n'est jamais

perçu comme un **élément isolé**, mais comme membre d'une collectivité familiale déterminée. Le groupe familial constituera donc l'unité de **référence** dans l'identification des individus.

**S'il** n'a pas toujours la prérogative des principales fonctions économiques, le chef d'habitation accomplit des fonctions sociales importantes et représente en tout **état** de cause l'interlocuteur du groupe familial vis-a-vis de l'extérieur.

Unité significative du point de vue social et politique, la communauté de résidence peut être **à** la base des fonctions économiques essentielles. Il faut rappeler ici l'importance de la parenté dans les sociétés rurales africaines. Les rapports de parenté sous-tendent et structurent toujours les rapports de production et déterminent ainsi la composition des unités économiques et la circulation des biens, en particulier du cheptel.

Il faut se garder cependant de croire qu'il y a toujours **correspondance** entre l'unité de résidence et l'unité de production. Pour être l'élément de base de la composition physique des villages, la "concession", unité de résidence apparaît dès l'abord comme l'unité familiale de base : c'est là une fausse évidence. Chez les **Peul** du Ferlo, comme dans les sociétés wolof du **Sine-Saloum**, la concession ne constitue plus l'unité élémentaire.

Dans de très nombreuses **sociétés** africaines, en effet, les phénomènes de scission qui marquaient normalement la "trajectoire" des unités familiales se sont considérablement amplifiés et **accélérés**, pour aboutir **à** un morcellement (pouvant aller jusqu'à **l'atomisation** complète des ménages) des structures familiales.

Ce processus d'éclatement des groupes familiaux ne conduit pas toujours immédiatement **à** une séparation de l'habitat. Ainsi la concession se scinde-t-elle en unités familiales plus petites, structurées autour des dépendants mariés. Il **apparaît** alors que l'unité physique de la concession ne correspond plus **à** une organisation de la production **associant** tous les résidents.

Tel est le cas au Ferlo, où le **"gallé"** (concession) peut actuellement comprendre plusieurs ménages indépendants, désignés par leur attribut essentiel, le **"fooyré"** (foyer).

Ce glissement fonctionnel s'est accompagné d'un glissement sémantique **significatif** : le terme de "**Djom gallé**" (littéralement, chef de gallé, et par extension chef du groupe familial de production) désigne aujourd'hui le chef de fooyré, qu'il soit ou non chef de gallé.

L'unité de production.

Le repérage des unités de production n'est pas chose aisée, ni dans les sociétés **d'agro-pasteurs** sédentaires, ni dans les communautés pastorales. **"Une** erreur fréquente à éviter est celle **qui** consiste à lier l'existence d'une communauté économique à une forme particulière de champ : par exemple, avancer que là où il y a "champ collectif" ou "**grand** champ", il y a "exploitation agricole". D'un point de vue théorique, il faut affirmer avec force que ce n'est pas le champ en soi qui crée la communauté économique, mais la forme de travail dont il n'est que le support. Ce travail est aussi à **l'origine** de solidarité de consommation et d'accumulation. La recherche doit s'orienter non vers la forme apparente d'un champ, mais vers la composition interne des équipes de travail" (**GASTELLU, 1980**).

La même remarque vaut pour le repérage des unités socio-économiques de base dans les sociétés pastorales. Le regroupement des animaux en troupeaux collectifs ne fournit aucune indication décisive sur les unités de production. Cette pratique répond au seul souci d'organiser la main d'oeuvre disponible pour assurer la surveillance des animaux, la traite, etc... Ajoutons que le troupeau constitue un agrégat transitoire dont la composition peut varier dans le temps en fonction des impératifs techniques de la conduite. Ainsi, il arrive souvent que les pasteurs scindent leurs troupeaux en unités de gardiennage plus petites à l'occasion des départs en transhumance.

La gestion collective des animaux conduit à la désignation d'un responsable en titre du troupeau (chef de famille ou chef de parc). Le contrôle qu'exerce ce responsable ne remet pas en cause l'appropriation individuelle des animaux par des gens qui relèvent de centres de décision différents.

On ne saurait donc considérer le troupeau comme un bon indicateur pour l'analyse des unités de production. L'identification des propriétaires des animaux et l'analyse des pratiques de travail fournissent des indications plus pertinentes. La recherche doit s'orienter dans deux directions principales. La première, c'est la recherche des centres de décisions. Dans les sociétés **Peul** du Ferlo, c'est le chef de fooyré qui détient toutes les prérogatives en matière

de gestion économique du cheptel familial (décisions d'acquisition ou d'exploitation). Un dépendant ne peut **aliéner** un animal lui appartenant qu'avec **le consentement** préalable du "djom gallé". En revanche la production de lait est entièrement contrôlée par les femmes qui disposent **à** leur gré des produits qu'elles tirent de la commercialisation des surplus de la production laitière. **Les** rapports sociaux de production instaurent donc un monopole des **femmes** sur le lait, les hommes, notamment les **afnés**, contrôlant la circulation **économique** du bétail.

La multiplicité des niveaux de décision **se** retrouve par exemple chez les agro-pasteurs de la Basse-Casamance. Dans une étude récente sur ces **systèmes** d'élevage villageois sédentaires, SONKO (1985) a répertorié les différents centres de décision et leurs **compétences** respectives (tableau 1).

Ce type de travail permet d'éviter les errements lors de la **mise en oeuvre** de toute intervention de développement, en identifiant clairement les centres de décision et leurs prérogatives.

La seconde direction de recherche concerne la composition des groupes de travail. Cette analyse des pratiques de travail doit être guidée par une question fondamentale : comment les individus se regroupent-ils pour travailler ? Autrement **dit, quelles** sont les personnes qui contribuent en commun à la fourniture des produits nécessaires **à** l'entretien et à la reproduction du groupe qu'elles constituent ?

#### L'unité de consommation.

Il faut prendre garde à ne pas assimiler l'unité de consommation **à** l'unité commensalité, qui désigne le groupe qui prend les repas en commun. Cette **pratique** est très courante dans les sociétés rurales africaines où les solidarités traditionnelles restent relativement vivaces. Dans les communautés Malinké du Sénégal Oriental, il est encore fréquent de voir des groupes familiaux différents s'assembler pour consommer en commun leurs plats. Il ne faudrait bien évidemment pas en conclure **à** une communauté élargie de consommation.

L'élément central pour définir l'unité de **consommation, c'est** l'origine commune des produits consommés. Dans la plupart des sociétés agricoles, **le** produit **servant à** l'auto-consommation familiale est puisé dans le champ de cultures vivrières cultivé en commun par les membres actifs du groupe domestique de production.

Centres de <b>d</b> écision	TROUPEAUX "EXTENSIFS"	CHEPTEL "INTEGRE"		
	BOVINS	PETITS RUMINANTS	ANIMAUX DE TRAIT	VOLAILLE
CONSEIL VILLAGEOIS	Gestion des parcours	Gestion des pâturages		
CHEFS DE QUARTIER	Conduite parcage			
CHEFS DE CONCESSION	Contrôle de la gestion Ccono- mique des ani- maux	Conduite		
CHEFS D'EXPLOITATION (niveau Ut base de l'or- ganisation de la produc- tion <b>végétale</b> )			Conduite et gestion <b>écono-</b> miquit	
CHEFS DE MENAGE		Gestion Ccono- miquit		Gestion technique e <b>économique</b>
INDIVIDUS (PROPRIETAIRES)	Chefs d'explo- itation Femmes <b>mariées</b> Hommes dépen- dants	Chefs d'explo- itation Femmes <b>mariées</b> Hommes dépen- dants	Chef d'explo- itation unique- ment	Femmes <b>mariées</b> ou non, enfants

TABLEAU 1.- LES CENTRES DE DECISION ET LEUR COMPETENCES DANS LES SYSTEMES

D'ELEVAGE : Exemple du village de BOULANDOR (**Basse-Casamance**, SENEGAL)

Source : SONKO M.L. Les **systèmes** d'élevage en Basse-Casamance (...)  
ISRA, Dept. Systèmes, 1985.-

En pays **seerer**, les règles **observées** dans la consommation sont les suivantes : "le travail coopératif fournit un produit collectif qui est entreposé dans un grenier collectif et qui est destiné à une auto-consommation collective ; le travail individuel crée un produit individuel, qui sert à satisfaire des besoins individuels. Si l'on veut considérer que les invalides sont pris en charge par l'ensemble des producteurs, on constate une homologie entre communauté de production et communauté de consommation, ce qui pourrait être l'indication d'une "économie paysanne" (GASTELLU, 1980).

Chez les **Peul** du Ferlo, la tendance de plus en plus marquée à l'**éclatement** des groupes familiaux n'a pas modifié la structure des repas collectifs. Les membres d'un même gallé continuent à prendre en commun les repas bien que cela ne corresponde pas toujours à une seule cuisine. En effet, il y a **nécessairement** dans un gallé autant de cuisines **que** de foyers indépendants. Mais à l'heure des repas, les épouses des différents chefs de foyers autonomes rassemblent les plats qu'elles ont cuisiné. Les **Peul** marquent bien la différence entre l'unité de consommation et le simple fait de la commensalité. Ils utilisent des expressions claires et sans ambiguïté pour évoquer ces cas de figure : hiraandè gooto (une seule cuisine) dans le premier cas, dans le second : lalal gooto (un seul plat).

#### L'unité d'accumulation.

Dans la plupart des sociétés rurales africaines, l'objectif prioritaire est d'assurer au moins la reproduction simple des systèmes sociaux. Cela se traduit par un choix radical en faveur de la recherche de sécurité plutôt que de la prise de risques. Ce souci de sécurité est particulièrement important dans les sociétés pastorales.

La logique économique de la production pastorale constitue un frein au processus de monétarisation. L'**exploitation** spéculative des troupeaux **reste** partielle et dans une large mesure décentrée vis-à-vis des stratégies des pasteurs. La production de lait pour la satisfaction des besoins alimentaires du groupe et la couverture des besoins courants (petite trésorerie) reste en effet l'objectif majeur des pasteurs ; la maximisation du troupeau constitue encore souvent le fondement de la sécurité économique.

La logique de la production pastorale conduit tout naturellement à l'accumulation, puisqu'elle implique la préservation et la multiplication d'un troupeau aussi important que possible. Dans les unités de production agricole, l'**ac-**

cumulation et la thésaurisation n'apparaissent qu'une fois la production nécessaire assurée, et les consommations sociales satisfaites. La mobilisation du surplus sur l'unité de production vise fondamentalement à renforcer la sécurité du système face aux mutations en cours (évolution démographique, **dégradation** du pouvoir d'achat, transformation du mode de consommation...).

-----

## C O N C L U S I O N

Si **l'on** admet que dans les **sociétés** pastorales les transformations essentielles (celles qui, en dernière instance déterminent toutes les autres) sont celles qui touchent aux systèmes d'élevage, l'unité socio-économique de base constitue alors un niveau d'observation privilégié. C'est **à** ce niveau qu'il faut se situer pour analyser les transformations significatives en ce qui concerne la gestion, l'organisation de la production, l'accession à la propriété du bétail et la **répartition** de la production.

L'approche sociologique des systèmes d'élevage vise à comprendre le fonctionnement des sociétés à travers les stratégies des groupes et des individus, à **repérer** les **centres** de décision pertinents et choisir les unités d'observation et d'analyse pour les études techniques (suivis budgétaires et zootechniques) destinées à améliorer les systèmes de production. Pour les chercheurs **chargés** de mettre au point des innovations techniques, ce type d'approche permet de mieux prévoir les implications socio-économiques des innovations proposées.

-----

B I B L I O G R A P H I E

- BARRY, J.P. et al. 1983. Etude des potentialités pastorales et de leur évolution en milieu sahélien au Mali. A.C.C. - GRIZA (L.A.T.)-ORSTOM, Paris.
- BENOIT-CATTIN, M et FAYE, J. 1982. L'exploitation agricole familiale en Afrique Soudano-Sahélienne. PUF, Paris.
- BONTE, P. 1977. "Les domaines et les tâches de l'anthropologie" Fr. **Nouv.** no 1473, Paris.
- FEUNTEUN, L. M. 1955. "L'élevage en A.O.F. Son importance économique et sociale. Les conditions de son développement et de son **amélioration**". Rév. **D'élev.** et de Méd. Vét. des pays trop. 1955, 8 : 137 - 162.
- GALLAIS, J. 1972. "Les sociétés pastorales Ouest-africaines face au développement" Cah. **D'ét. afric.** 47, XII, pp 353 -368.
- GASTELLU, C. 1980. "Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?" Cah. ORSTOM, Sér. **Sci. Hum.** vol XVII, N°1 - 2, pp 3 - 11.
- LANDAIS, E. 1983. Analyse des systèmes d'élevage bovin sédentaire dans le Nord de la Côte-d'Ivoire, **T1**, I.E.M.V.T., Paris.
- SANTOIR, C. 1983, Raison pastorale et politique de développement : Les **Peul sénégalais** face aux aménagements. Trav. et **Doc.** de l'ORSTOM, N° 166, Dakar.
- SONKO, M.L. 1985. Les systèmes d'élevage en Basse-Casamance (...), ISRA, **D/Systèmes, Dakar.** -